



entretien

Jean-Paul Delevoye,

Président du CESE

Président du Conseil Economique Social et Environnemental, Jean-Paul Delevoye en observateur attentif de la société, nous livre ses réflexions sur les enjeux du grand débat sur la dépendance qui animera ces prochains mois.

« Je suis moins inquiet par les enjeux financiers que par la pénurie d'aidants »

Quels sont les enjeux de la réforme ?

Cette réforme doit venir renforcer dans sa pertinence et dans ses fondements notre pacte social de solidarité. Car, aujourd'hui, il y a un conflit potentiel entre les générations. La solidité du pacte intergénérationnel (les actifs paient pour les retraités) se fissure. Lors des manifestations contre le projet de réforme des retraites, à l'automne 2010, on a vu émerger certains discours chez les jeunes, du type : « On n'a pas à payer les dettes des générations antérieures et le coût de la dépendance. » D'un autre côté, certains aînés exigent une amélioration de leur condition au mépris même de l'avenir de notre jeunesse.

Quel est le contexte actuel de la dépendance en France ?

Les personnes âgées sont de plus en plus longtemps en bonne santé, et restent de plus en plus longtemps à leur domicile. Les conséquences sont lourdes à bien des égards. Cela pose un vrai enjeu d'équilibre politique, en termes de transfert du revenu du travail à l'épargne, de relations nouvelles entre l'habitat et l'hôpital, d'aménagement du territoire avec un risque de désertification des campagnes et de phénomène de concentration dans les

villes et les bourgs centres... En effet, la concentration des activités de services et des commerces pourrait accompagner un mouvement de centralisation des personnes âgées dépendantes, et entraîner une désertification de certaines communes. Bref, il faut anticiper sur ces effets de la dépendance.

Quel est votre calendrier sur la question ?

Après sa saisine officielle sur la dépendance, le CESE a constitué une commission ad hoc, qui rendra ses conclusions en juin. Nous analysons la question sous tous ses aspects : économiques, sociétaux, démographiques, financiers, sanitaires.

“ Je suis moins inquiet par les enjeux financiers que par la pénurie d'aidants. ”

Quel type de financement mettre en place, dans un contexte budgétaire contraint ?

Je suis moins inquiet par les enjeux financiers que par la pénurie d'aidants. Une personne dépendante a besoin d'un accompagnement professionnalisé, même familial. Cette professionnalisation de celui qui exerce l'accompagnement est essentielle. Je trouve qu'on n'en parle pas suffisamment. En tant que président du CESE, je ne pose pas la question en termes d'enjeux fi-

nanciers. Nous identifions plutôt des principes : la dépendance doit-elle relever de la solidarité, de la prévention assurancielle, ou d'un système mixte ? Voilà le débat ! Nous étudions toutes les hypothèses. Avec une conviction : ce ne sont pas les impasses financières qui doivent guider les solutions, mais les principes ! Les questions auxquelles nous devons répondre sont les suivantes : Quelle place veut-on donner aux personnes âgées dans nos sociétés ? Quelle responsabilité collective doit-on assumer pour gérer la dépendance ?

Quel rôle peuvent jouer les entreprises ?

Economiquement, la dépendance ouvre des opportunités aux acteurs économiques : maintien à domicile, télémédecine, surveillance à distance etc... Socialement, des entreprises vont se retrouver avec des salariés devant supporter une ou deux générations. Probablement, il va falloir réfléchir sur des politiques sociales d'accompagnement, pour soulager les salariés de cette nouvelle charge qui leur incombe.

La nature même de la dépendance évolue-t-elle ?

Bien sûr. La dépendance de demain ne sera pas celle d'aujourd'hui. A l'époque des Trente Glorieuses, les modes d'organisation du travail et la respiration entre monde professionnel et loisirs entraînaient peu d'usure psychique. Dans vingt ans, les personnes dépendantes auront eu des vies personnelles fracturées, souvent marquées par des divorces, et des vies professionnelles fatigantes. Les phénomènes, aujourd'hui nouveaux, de précarité et d'obésité se feront sentir si nous n'y prenons pas garde. L'accélération de la survenance de la dépendance se fera directement en fonction de la bonne ou de la mauvaise santé de la population active. Il faut respecter sa santé, veiller à l'équilibre psychique et au biorythme pour bien vieillir. C'est évident, mais nous n'allons pas dans ce sens. De plus, je le rappelle, les solidarités de proximité explosent.

Concernant cette réforme, ne craignez-vous pas une énième usine à gaz ?

Nous sommes là pour cinq ans. Nous avons le temps qui fait défaut aux décideurs économiques et politiques. Si j'ai inscrit la dépendance dans la problématique du vieillissement, c'est parce que j'ai l'intention de creuser le sillon sur cet enjeu de société. Quel que

soit le jeu politique (remise à plat, récupération...), nous avons une constance, au-delà des échéances électorales. Nous ne guiderons pas nos choix par rapport à des opportunités électoralistes. Nous voulons afficher des principes, et qu'ils soient appliqués. Chacun, dans la société, a mesuré l'importance de l'enjeu de la dépendance. On ne peut pas le laisser en déshérence, faute de créer un motif d'angoisse supplémentaire. Ce n'est pas le moment.



La dépendance en chiffres

1 200 000

personnes dépendantes en France en 2040, contre 800 000 actuellement, en supposant une stabilité de la durée de vie moyenne en dépendance : voici le chiffre à retenir des projections de l'Insee.

Entre 2000 et 2040, la population des 75 ans et plus sera ainsi multipliée par 2,5 pour atteindre plus de 10 millions de personnes. L'augmentation deviendra plus rapide à partir de 2030 : c'est vers cette date que les générations du baby-boom atteindront 80 à 85 ans, âge où la dépendance est forte. Outre leur nombre, l'âge moyen des personnes dépendantes va augmenter d'ici à 2040, passant de 78 (en 2000) à 82 ans pour les hommes et de 83 à 88 ans pour les femmes.

Conséquence : le coût de la dépendance va exploser. Une indexation du barème de l'Apa (allocation personnalisée d'autonomie, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2002) sur les salaires conduirait à un montant total de l'Apa en 2040 de l'ordre de 13 milliards d'euros, soit un triplement du niveau hors inflation.*

* Montant à la charge du bénéficiaire et montant versé par le Département.